

L'organisation de la société française

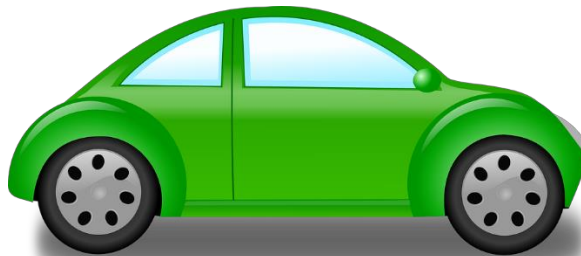
Séance 4 : Initiation au code de la route

La sécurité routière est l'ensemble des règles qui permettent de se déplacer en sécurité.

Ces règles concernent aussi bien les piétons que les personnes se déplaçant à vélo, en deux-roues motorisés, en voiture, en camion ...

Nous sommes tous des usagers de la route et devons tous faire attention afin de préserver la sécurité.

Ces règles ont été écrites pour le bien de tous.



Une voiture

Afin de nous aider, des panneaux ont été créés. Il existe différents types de panneaux :

- Les ronds : indiquent une interdiction ou une obligation



Interdit de passer



Sens obligatoire



Limitation de vitesse

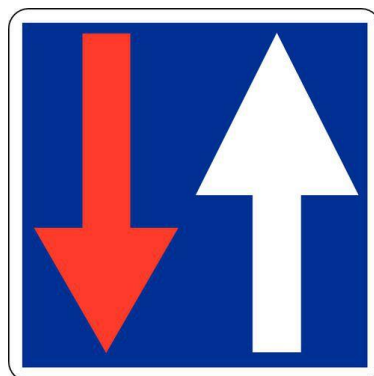
- Les triangles : danger

SPECIMEN
KER LANN



Danger : travaux

- Les carrés : information



Sens de la priorité

Les piétons également doivent respecter le code de la route.

Il faut traverser aux endroits prévus et signalés par des bandes blanches et s'arrêter quand le bonhomme du feu est rouge.



Passage piéton

Feu rouge piéton

La rue est dangereuse. Nous devons tous faire attention.

Résumé (à apprendre par ♥)

La rue est utilisée par tous et nous devons en respecter les règles pour nous déplacer en sécurité. Ces règles s'appellent : le code de la route. C'est une obligation, une loi.

Il existe différents panneaux pour rappeler les règles.

Lorsque nous nous déplaçons à pied, nous devons traverser sur les passages piétons et lorsque le bonhomme du feu est vert.

Exercice :

Recopie ces panneaux :



SPECIMEN
KER LANN

